



ÉCOLE
BOULLE

BREVET DES MÉTIERS D'ART ÉBÉNISTE

• LP DES MÉTIERS DE L'AMEUBLEMENT

DÉFINITION

L'ébéniste est détenteur de traditions artistiques et professionnelles. Mais, grâce à ses compétences, il peut aussi travailler dans la création contemporaine. Dans les domaines communs au mobilier et au bois, il est plus particulièrement concerné par le meuble d'art, de luxe, nécessitant l'utilisation de matériaux précieux. À ce titre, il doit faire preuve d'une grande sensibilité esthétique. La culture artistique, les connaissances techniques et les savoir-faire s'affirment comme les bases essentielles et indispensables à toute pratique. La précision et l'exigence de qualité acquises durant la formation permettent de s'adapter aux réalités très diverses du monde artisanal : fabrication de meubles de style ou contemporains, restauration de meubles, agencement.

Le titulaire du BMA Ebéniste est un technicien hautement qualifié qui fabrique ou restaure des meubles ou des éléments mobiliers, d'après un plan-projet ou un modèle.

Salarié ou artisan, l'ébéniste peut travailler dans un atelier ou, éventuellement, à d'autres postes en entreprise. Il peut aussi rejoindre un bureau d'études pour participer à la réalisation de prototypes en vue d'une production en série.

Le LPMA est administrativement rattaché à l'École BOULLE, c'est un établissement public. Le régime est l'externat ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit aux bourses nationales de lycée.
Demande dans l'établissement actuel.

FORMATION

Formation en deux ans (niveau IV) qui a pour but de former des professionnels, techniciens hautement qualifiés.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le LP des Métiers de l'Ameublement recrute des élèves titulaires d'un CAP ébéniste ou menuisier fabricant en menuiserie.

Age limite de candidature : 25 ans

Le dossier de candidature en BMA ébéniste est à télécharger sur www.ecole-bouille.org

ÉTUDES

Environ 31,5h de cours par semaine :
Enseignement général (12h) : français, histoire-géographie, langue vivante, mathématiques, physique-chimie, économie et gestion.

Enseignement artistique (6,5h) : culture artistique, composition d'arts appliqués.

Enseignement professionnel (13h) : atelier de réalisation, technologie de spécialité, dessin technique, CAO/DAO.

14 semaines de stage réparties sur les deux années de la formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

Si les titulaires du BMA Ebéniste entrent le plus souvent dans la vie active, ils peuvent également poursuivre leurs études, en préparant notamment un DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) qui équivaut à une licence.